

Rapport et proposition du Conseil d'administration des chemins de fer fédéraux au Conseil fédéral concernant le rapport de la Direction générale sur la gestion et les comptes des chemins de fer fédéraux de 1902, pour être transmis à l'Assemblée fédérale

Autor(en): Arx, Casimir von / Murset

Objektyp: Article

Zeitschrift: Comptes de l'année ... / Chemins de fer fédéraux

Band (Jahr): - (1902)

PDF erstellt am: 10.08.2024

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-676061>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport et proposition

du

Conseil d'administration des chemins de fer fédéraux
au Conseil fédéral concernant le rapport de la
Direction générale sur la gestion et les comptes
des chemins de fer fédéraux de 1902, pour être
transmis à l'Assemblée fédérale.

(Du 1^{er} mai 1903.)

Monsieur le Président de la Confédération.

Messieurs les Conseillers fédéraux.

Après avoir procédé à l'examen des comptes annuels établis par la Direction générale et du rapport de gestion présenté par elle pour l'année 1902, conformément à l'art 17, chiffre 3, de la loi fédérale du 15 octobre 1897 concernant l'acquisition et l'exploitation des chemins de fer pour le compte de la Confédération ainsi que l'organisation de l'administration des chemins de fer fédéraux, nous avons l'honneur de vous soumettre ces projets en vous priant de les transmettre à l'Assemblée fédérale; nous ajoutons qu'ils n'ont donné lieu à aucune observation de notre part.

Nous référant à l'exposé détaillé que renferme le rapport de la Direction générale, nous prenons la liberté de vous prier, de bien vouloir

proposer

à l'Assemblée fédérale les résolutions suivantes :

1. Les comptes pour 1902 et le bilan au 31 décembre 1902 de l'administration des chemins de fer fédéraux sont approuvés.

2. L'emploi de l'excédent du compte de profits et pertes, se montant à fr. 4,422,419.85, tel qu'il est spécifié ci-après, est approuvé.

Gratification au personnel de l'ancien Central et de l'ancienne Union-Suisse environ	fr. -400,000.—
Amortissement du solde du compte de pertes de cours	» 147,607.80
Amortissement des frais d'organisation des chemins de fer fédéraux	» 1,312,282.74
Amortissement pour reconstruction et extension de gares	» 103,951.51
Amortissement de la valeur de bilan des bateaux à vapeur sur le lac de Zurich	» 586,075.56
Amortissement de la participation au chemin de fer Uerikon-Bauma	» 723,869.88

3. Le solde du compte de profits et pertes sera, après déduction de ces sommes, porté en compte nouveau.

4. La gestion de l'administration des chemins de fer fédéraux en 1902 est approuvée.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Berne, le 1^{er} mai 1903.

Au nom du Conseil d'administration
des chemins de fer fédéraux,

Le président :
Casimir von Arx.

Le secrétaire :
Murset.

Annexes :

1^o Comptes des chemins de fer fédéraux pour 1902.

2^o Rapport de la Direction générale sur la gestion et les comptes de l'année 1902.